



BAC Professionnel en 3 ans

Certification
du BEPA

- **Productions horticoles :**
Productions florales et légumières, pépinières
- **Travaux paysagers**

Objectifs :

Former des ouvriers hautement qualifiés ou des futurs chefs d'entreprises capables d'assumer des responsabilités professionnelles.

Construire un projet professionnel.
Obtenir 2 diplômes en 3 ans

Déroulement :

Après soit :

- une classe de 3ème générale ou professionnelle
- un CAPA
- une seconde générale

Dans tous les cas, satisfaire à l'entretien d'entrée (information, motivation du jeune).

Durée :

3 années scolaires : seconde, première, terminale

Alternance au rythme de 15 jours au centre et 15 jours en entreprise.

Statut :

Scolaire : convention de stage signée par l'établissement, les parents et le maître de stage.

Validation :

BEPA en fin de première

Composition du bac pro :

- Epreuves Continues au cours des deux ans de formation40 %
(Contrôle Continu en Cours de Formation : CCF)
- Epreuves finales en fin de deuxième année60 %

Débouchés :

Secteur :

L'activité pourra s'exercer :

- dans les entreprises de production florale, pépinière ornementale, maraîchage.
- dans les entreprises de paysage, les services espaces verts des villes.

Emploi :

Le titulaire du bac pro pourra occuper un poste d'ouvrier hautement qualifié ou de chef d'entreprise dans le secteur d'activité. Le niveau IV donne la capacité professionnelle nécessaire à la création d'entreprise.

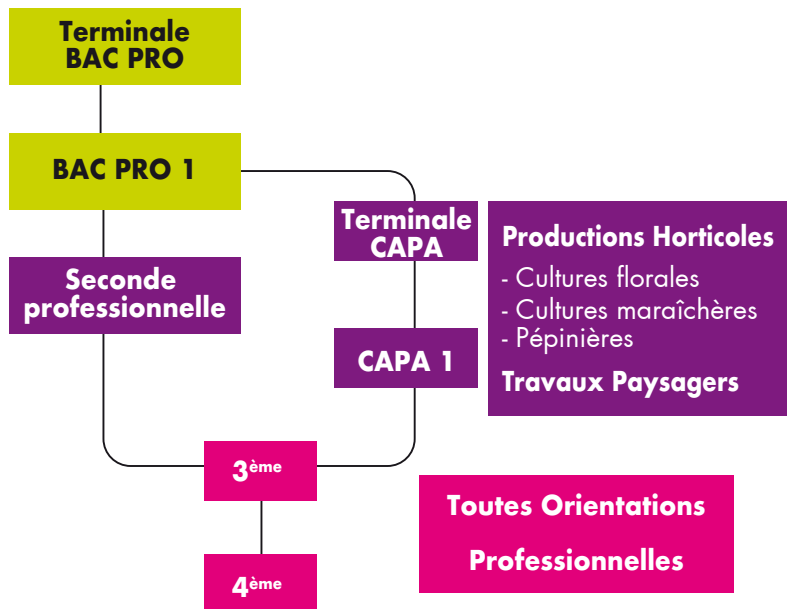
Poursuite d'étude :

Bien que la finalité du Bac professionnel soit l'insertion professionnelle, le titulaire du diplôme peut poursuivre ses études vers un BTS ou un DUT.

Cursus :

Productions Horticoles
- Cultures florales
- Cultures maraîchères
- Pépinières
Travaux Paysagers

Productions Végétales
- Productions horticoles
- Agroéquipement
- Gestion Entreprise Agricole
Aménagement
- Travaux paysagers
- Chantiers forestiers
- Entretien espace



La vie en entreprise :

• La convention de stage :

Les jeunes effectuent des stages en entreprise sous couvert d'une convention de stage. Celle-ci définit :

- Le temps de travail : 35 h de travail pratique sur l'entreprise.
- Le temps consacré aux études de stage : 4 h par semaine.

• Le suivi des jeunes en stage :

Les partenaires de la formation (élèves, parents d'élèves, maîtres de stage, formateurs) échangent entre eux au moyen d'un « carnet de liaison ». De plus, des suivis réguliers en entreprise par les formateurs permettent de faire le point sur la formation du jeune, tant en stage qu'à l'établissement.

• L'Internat :

Le centre accueille garçons et filles en internat pendant la semaine de classe. Celle-ci commence le lundi à 9 h et finit le vendredi à 16 h 30.

• Les Activités en soirée :

Chaque soir de la semaine sont prévus : un temps d'étude, une activité détente (télévision, vidéo), une activité socioculturelle et une activité informatique ou CDI.

La vie au Centre :

Le coût de la formation :

• Le coût de la formation (pour l'année 201 /201)

- Les frais d'inscription s'élèvent à € et la participation financière des familles à € /an.

- Un dossier de demande de bourse nationale est remis aux parents fin juin.

En fonction des revenus et des charges de famille, de 5 à 12 parts de bourse ainsi que des primes peuvent être attribuées aux parents.

Maison Familiale Rurale

📍 Boulevard des Régents
44270 MACHECOUL - SAINT MÊME

☎ 02 40 02 39 90

✉ mfr.machecoul@mfr.asso.fr

🌐 www.mfr-machecoul.com

